



Paris, le 17 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Négociations commerciales : il reste deux semaines aux industriels et aux distributeurs pour respecter leur engagement, et à l'Etat pour faire respecter la loi !

Lors des Etats généraux de l'alimentation, la distribution et l'ensemble des acteurs économiques s'étaient engagés à prendre en compte les coûts de production et à construire un prix en marche avant, du producteur jusqu'au consommateur. La loi EGAlim a gravé dans le marbre du droit cet engagement commun.

Aujourd'hui, force est de constater que les objectifs ne sont pas atteints. Au lieu d'un prix construit en marche avant à partir des coûts de production agricole, c'est une déflation en cascade qui s'impose aux producteurs dans de trop nombreux secteurs. Pour beaucoup de filières les hausses de leurs charges, nombreuses après les sécheresses et l'augmentation du coût des matières premières ne sont pas prises en compte dans le prix payé aux producteurs par les industriels et au bout de la chaîne par les distributeurs.

Ces mêmes acteurs économiques envoient pourtant des injonctions toujours plus nombreuses aux agriculteurs et leur imposent des contraintes sur les conditions de production toujours plus fortes, sans les rémunérer en conséquence. Ce qu'on impose aux agriculteurs, c'est donc la montée en gamme mais sans la rémunération.

En conséquence, la FNSEA et JA ont engagé depuis le 20 janvier des actions syndicales dans l'ensemble du pays. Les producteurs se sont mobilisés dans une cinquantaine de départements et des rencontres ont eu lieu avec des directeurs de magasins, des industriels, des représentants de l'Etat pour avancer localement et de manière constructive sur l'application des EGAlim.

A présent et pour les deux semaines qui viennent, la balle est dans le camp des distributeurs et des industriels : à eux d'intégrer dans leurs négociations commerciales en cours les engagements qu'ils ont pris. L'Etat doit quant à lui prendre des mesures fermes et faire pleinement respecter la loi.

Lors du comité de suivi des négociations commerciales qui a eu lieu aujourd'hui, les ministres ont rappelé le nombre de contrôles en cours : il faut maintenant qu'ils soient suivis de sanctions en cas de manquement à la loi ! Tolérance zéro ! Sans rémunération des agriculteurs, la souveraineté alimentaire est un vœu pieu !

Enfin, nous encourageons chacun, agriculteurs et consommateurs, à maintenir la pression pour un strict respect de la loi.

Nous resterons mobilisés sans relâche pour garantir un revenu décent à ceux qui nous nourrissent !

Contacts presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr

JA - Gaëtan Labardin – 07 86 22 90 67 – glabardin@jeunes-agriculteurs.fr